

Paris,
le vendredi 3 mai 2013

Émetteur : CRF du Nord de la France : Elisabeth MOTTE-MACLIN Tel : 03.20.74.68.92 (Accueil : 0320746890) elisabeth.motte-maclin@crf-nord.com

Objet : Licence Professionnelle « Management Opérationnel dans la Protection Sociale » - Promotion 2013 - 2014

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

La professionnalisation des managers de l'Institution représente un enjeu majeur pour accompagner les mutations de nos organisations. Aujourd'hui, l'offre de formation nationale qualifiante interbranche destinée aux managers opérationnels se compose des dispositifs suivants :

- SAM MO, qui vise à l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle de Manager Opérationnel,
- La Licence Professionnelle Management Opérationnel dans La Protection Sociale (LP MOPS), qui permet d'accéder à une licence universitaire et à un cursus conçu spécifiquement pour répondre aux attentes de renforcement des compétences des managers opérationnels de la protection sociale.

Cette offre nationale a pour objectif de répondre à la volonté des organismes de constituer des équipes managériales aux profils diversifiés.

I - LES PUBLICS CONCERNES ET LES DIFFERENTES MODALITES D'ACCES A LA LPMOPS

Dispositif universitaire, la Licence Professionnelle MOPS accueille après une sélection opérée par le jury d'entrée en formation (composé d'un représentant universitaire et d'un représentant de Direction d'organisme) :

- des étudiants en formation initiale poursuivant un cursus universitaire et,
- des salariés de la formation continue, dans le secteur de la protection sociale, qui souhaitent :
- accéder à une fonction managériale dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle,
- enrichir et professionnaliser des pratiques pour les managers déjà en poste.

La LPMOPS permet à l'ensemble de ces publics de valider le suivi de ce dispositif de formation et l'accroissement des compétences en accédant à un diplôme universitaire Bac+3.

II - LES CONDITIONS ET LES DIFFERENTES MODALITES D'ACCES AU DISPOSITIF DE FORMATION

Tous les candidats à l'inscription **doivent justifier d'un bac+2** ou demander une Validation des Acquis Professionnels (**VAP**) pour obtenir une équivalence s'ils ne possèdent pas ce niveau de formation initiale (niveau requis pour l'entrée en formation).

La validation des acquis professionnels (**VAP**) est une autorisation d'inscription par dispense de titre requis dans le cadre d'une poursuite ou d'une reprise d'études. La commission de la Validation des Acquis Professionnel se réunit chaque semaine et décide sur dossier si le parcours professionnel permet à la personne de valider le pré-requis demandé pour intégrer la formation (il ne s'agit pas ici de valider tout ou partie de la formation mais de valider les conditions d'accès).

En conséquence, les personnes qui souhaitent s'inscrire en LPMOPS et qui ne sont pas titulaires d'un bac+2, trouveront en annexe le formulaire à remplir pour formuler également une demande de VAP. Cette demande sera à fournir en complément du dossier d'inscription. Pour toute information complémentaire sur une demande de VAP, votre contact au service formation continue de l'IAE de Lille est Virginie Verriest-Stride.

virginie.verriest@iae.univ-lille1.fr

03 20 12 34 39

Le diplôme LPMOPS est également accessible en totalité ou partiellement par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour les managers expérimentés qui peuvent justifier d'une expérience significative.

Pour les personnes potentiellement concernées et intéressées par cette modalité d'accès, les renseignements sur la constitution du dossier de VAE pour la LPMOPS peuvent être pris directement auprès de l'Université de Lille I, au SUDES (service universitaire de développement économique et social) en contactant Ingrid Dupel (Sudes, Université Lille 1)

ingrid.dupel@univ-lille1.fr

03 20 33 62 67

III - OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE FORMATION ET PRINCIPES PEDAGOGIQUES

La LPMOPS se situe dans une dynamique d'échange inter-régimes, elle est ouverte à l'ensemble des organisations œuvrant dans le champ de la protection sociale telles que les organismes de sécurité sociale appartenant au régime général mais aussi aux autres régimes de base, aux régimes spéciaux, aux régimes complémentaires, aux collectivités locales voire aux entreprises sociales telles que les associations de services à la personne.

L'approche pédagogique de ce dispositif alterne :

- des enseignements universitaires dispensés par les enseignants-chercheurs de l'IAE de Lille (école universitaire de management) et de l'Université de Lille I,
- des apports et des approches opérationnelles propres à l'Institution au travers des modules pris en charge par les intervenants et professionnels mis à disposition par le CRF du Nord de la France.

La Licence Professionnelle « MOPS » est mise en œuvre exclusivement à Lille pour l'ensemble du territoire national.

IV - LES MODALITES D'INSCRIPTIONS POUR LA PROMOTION 2013-2014

Le lancement de la prochaine promotion de ce dispositif aura lieu en septembre 2013 à l'IAE de Lille.

Vous trouverez en annexe le dossier d'inscription à cette formation, son descriptif ainsi que le calendrier prévisionnel de la promotion 2013-2014.

Une possibilité de réaliser le parcours sur deux ans est proposée aux salariés et aux organismes pour répondre aux contraintes et impératifs professionnels. Le choix du parcours de formation en 2 ans devra

être indiqué dans le dossier d'inscription et sera validé lors de l'admission définitive en formation par le pilote pédagogique en charge de la formation.

Les candidats à l'inscription pour la prochaine promotion doivent retourner le dossier d'inscription joint complété **avant le 10 juin 2013** à l'adresse suivante :

IAE de Lille - Secrétariat LP MOPS

104, avenue du Peuple Belge - 59043 Lille Cedex.

Les entretiens d'admission sont programmés le 21 juin 2013 et se dérouleront à l'IAE de Lille.

V - COUT DE LA FORMATION

Le coût des frais pédagogiques de la formation est de **7350 €** par stagiaire.

Les frais de déplacement (transport et repas) et d'hébergement du stagiaire ne sont pas inclus.

Conformément aux décisions de la CPNEFP pour l'année 2013, la LP MOPS fait partie des dispositifs pris en charge sur les fonds de la professionnalisation (cf. liste des priorités de financement 2013 sur le site de l'Ucanss, dans l'onglet Services aux organismes, à la rubrique Ressources Humaines).

Pour toutes demandes complémentaires sur le dispositif, vous pouvez contacter :

Elisabeth Motte-Maclin, responsable de la filière management-offre régionale du CRF du nord de la France, elisabeth.motte-maclin@crf-nord.com

03.20.74.68.92.

Convaincu de l'intérêt que vous porterez à ce dispositif, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric
Directeur

Document(s) annexe (s) :

- Dossier de Candidature LMD,
- Dossier VAP 2013,
- Planning - Licence professionnelle MOPS - IAE de Lille - 2013/2014,
- Présentation LP MOPS,